Commune d'YVILLE-SUR-SEINE

Compte-rendu sommaire SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL en date du 20 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'YVILLE-SUR-SEINE, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame BIENFAIT-LOISEL Nadine, Maire.

<u>Etaient présents :</u> Hélène SOMMELLA, Catherine DECHAMPS, Jean-Pierre GUILMOT, Nicolas DECAUX, Sylvain BOULNOIS, Patrick LEBOSQUAIN, Nicolas LEMESLE, Marc LARCHEVEQUE, Alexandre COURCHAY, Audrey ERNST.

Secrétaire de séance : Hélène SOMMELLA

Compte tenu de la période des congés scolaires, propices à la réalisation de travaux, Mme le Maire informe les conseillers qu'elle a porté 3 délibérations supplémentaires à l'ordre du jour : Convention Haropa Port ; Travaux voirie accès de service derrière l'école ; travaux voirie allée piétonne cour d'école.

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2021. Délib 27

Convention avec « HAROPA PORT » chemin du halage. Délib 28

L'objet de cette convention consiste à mettre à disposition de la commune, le chemin situé le long de la berge de Seine, en vue de pouvoir déléguer l'entretien du chemin du halage. Le conseil municipal décide d'effectuer une visite du site avant de se prononcer et la décision sera portée aux voix lors d'une prochaine délibération

Travaux de voirie pour accès de service derrière l'école. Délib 29

Mise en œuvre d'un enrobé voie d'accès école sur une largeur de 3 m, assainissement et terrassement pour un montant 14 772 € HT. Travaux réalisés par l'entreprise Eurovia

Cour de l'école : allée piétonne en enrobé cour des petits et cour principale. Délib 30

- Mise en œuvre d'un béton bitumeux noir pour les deux allées par l'entreprise Eurovia pour un total de 634,50 HT.
- Aménagement des allées de l'école avec décapage et pose de bordures, réalisé par l'entreprise AC Paysages pour un montant de 2448 HT.
- Création d'une dalle béton pour pose d'un panneau d'affichage réalisée par l'entreprise AC Paysages pour un montant de 520 € HT.

<u>Contrat d'assurances statutaires – autorisation au CDG pour mise en concurrence</u> Délib 31

Décision de principe du recours à un contrat d'assurance mutualisant les risques statutaires entre les collectivités et établissements publics.

Le Centre de Gestion de la Seine-Maritime est chargé de souscrire pour le compte de la commune, des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, pour les agents affiliés et non affiliés à la CNRACL, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

A l'issue de la mise en concurrence, le conseil municipal demeure libre de confirmer ou pas son adhésion au contrat.

Recrutement d'un agent recenseur. Délib 32

Décision de :

- Recruter un agent recenseur vacataire durant la période du 20 janvier au 19 février 2022 pour procéder aux opérations de recensement de la population.
- De fixer les modalités de rémunération de l'agent.

Modification du RIFSEEP mis en place au 1er janvier 2018. Délib 33

Considérant l'évolution des carrières des agents, notamment : les avancements de grade, l'expérience acquise et la manière de servir depuis l'instauration du Rifseep en 2018, et considérant les plafonds règlementaires réactualisés depuis cette date.

les montants maxi annuels de l'IFSE et du CIA ont été modifiés et votés, à effet au 1^{er} janvier 2022. Le montant individuel de l'IFSE et du CIA sera décidé par le Maire et fera l'objet d'un arrêté individuel.

<u>Réhabilitation maison située n°447 rue du village – maitrise d'œuvre</u>. Délib 34 Contrat avec « L'atelier d'architecture du Roumois », pour l'avant-projet sommaire concernant la réhabilitation de la « maison ex propriété Allain » en gîte communal.

<u>Contrat avec « L'atelier d'architecture du Roumois » - avant-projet sommaire</u>. Délib 35 Pour établir un avant-projet sommaire sur le site « Dent creuse » au village situé chemin de l'église avec « l'atelier d'architecture du Roumois » ; le conseil souhaite rencontrer l'architecte avant l'élaboration du projet sommaire.

Informations diverses:

Mission archivage du CDG 76 effectuée en septembre 2021.

La mission optionnelle du CDG s'est chiffrée à 1 578 € TTC. Les documents à éliminer ont représenté 6,11 ML.

Bornage « Dent creuse » et « Maison ex propriété Allain ».

Un bornage a été effectué afin de redéfinir la servitude de passage.

Abattage arbres parking mairie avant les travaux de la Métropole.

En raison des travaux de réaménagement du parking de la mairie par les services de la Métropole, nous avons dû procéder à l'abattage d'arbres. A l'issue de la finition du chantier, un plan de renaturation sera mis en place.

Désherbage du cimetière réalisé par une association de réinsertion professionnelle.

Le chantier de réinsertion de la MJC de Duclair « Comme un Arbre » a procédé au désherbage du cimetière en 2 tranches:

- du 17 au 27 août pour un montant de 1001,52 € financé par la Métropole (pôle de proximité Austreberthe Cailly).
- du 6 au 14 septembre pour un montant de 1002 € financé par la commune.

Travaux école réalisés avant la rentrée scolaire.

- Installation de deux plonges de douche en cuisine.
- Façade de l'école ; reprise des bois de clins cassés et reprise des cornières, peinture des poteaux d'appui et peinture de l'ensemble de la façade.

Travaux salle polyvalente.

- Installation de deux robinets en extérieur, avec raccordement.

Retour sur saison culturelle.

Animations mises en place dans le cadre de l'appel à projet de la Métropole pour relancer l'activité artistique locale.

- 22 août : sieste sonore par le Module étrange
- 26 août : musique et slam
- 28 août : samedi après-midi Alizarine blues

Evènements proposés par la commune :

- 29 août : Fête de la Saint Louis / Pipe band
- 17, 18 et 19 septembre : journées du Patrimoine (Récital hautbois et piano le 17, visite de l'église les 18 et 19 et dans le cadre de Normandie Bulle, dédicace d'un auteur
- 1^{er} octobre : le Gueuloir « Festival littéraire Terres de Paroles »
- 4 décembre : Soul trip, concert de Jazz

Retour sur la restauration des tableaux.

La Drac a octroyé 20 782 € et le Département 14 578€, soit au total 35 360 € de subventions.

Plaine de jeux

Suite à la visite de contrôle de l'APAVE, le city Skate a dû être retiré car il ne répondait plus aux normes de sécurité.

Changement globes lumineux sur lampadaires arrière de la mairie.

Pose de deux lanternes identiques à celles des lampadaires du parking de la mairie.

Retour sur formations « Végétalisation des cimetières ».

Etude d'un programme de végétalisation du cimetière de la Commune.

CVAS; convention pour accueil d'un club de modélisme le dimanche matin.

Fin de la séance à 0 h 50 mn.

Le 28/10/2021

Le Maire,

Nadine BIENFAIT-LOISEL,